

Conférence RIMS Canada : appel de propositions pour les séances de formation

La parole est à vous à la Conférence RIMS Canada !

L'appel de propositions est maintenant ouvert, et nous vous invitons à partager votre expertise avec les personnes qui œuvrent en gestion des risques de partout au Canada. Cette année, le thème de la conférence nous invite à passer de l'idée à l'impact.

L'événement se tiendra du 18 au 21 octobre 2026 à Québec. Ce rendez-vous incontournable rassemble les experts, les innovateurs et les praticiens qui façonnent l'avenir de la profession, pour quatre journées riches en apprentissages, en échanges et en idées tournées vers l'avenir.

Dans un contexte où le paysage des risques évolue à un rythme sans précédent, le besoin d'analyses pertinentes et de conseils concrets ne s'est jamais fait autant sentir. L'avenir de la gestion des risques repose sur le partage des connaissances, et RIMS vous invite à prendre part à la conversation.

Soumettez une proposition de séance et prenez part à la conversation. À titre de conférencier(ère), vous aurez l'occasion de :

- Faire valoir votre expertise et partager des perspectives concrètes
- Alimenter le dialogue sur les risques émergents, la continuité des activités, les cybermenaces, le transfert alternatif des risques et d'autres enjeux cruciaux pour les organisations partout au Canada
- Tisser des liens avec des leaders et des décideurs influents qui façonnent les stratégies et pilotent le changement en gestion des risques

RIMS s'engage à offrir une expérience de formation diversifiée, équitable et inclusive. Nous encourageons vivement les propositions qui reflètent une pluralité de perspectives, de secteurs et de parcours de vie. Notre programme privilégie les séances interactives, les études de cas concrètes et les pistes d'action que les participants pourront mettre en pratique rapidement.

Joignez-vous à nous à Québec, du 18 au 21 octobre 2026, et contribuez à façonner l'avenir de la gestion des risques.

Date limite : mercredi 13 mai, à 23 h 59 (HAE)

Toutes les propositions doivent être soumises par voie électronique. Les propositions reçues en retard, incomplètes ou non conformes ne seront pas acceptées. Les présentations à caractère commercial ne seront pas retenues. Seules les propositions qui respectent les lignes directrices établies passeront à l'étape suivante.

Qui sont les participants ?

La Conférence RIMS Canada réunit des personnes œuvrant en gestion des risques de partout au pays et à toutes les étapes de leur carrière, de ceux qui commencent leur parcours, aux cadres supérieurs et membres de la haute direction.

Avec plus de 1 600 participant(e)s chaque année, l'événement accueille des personnes issues d'un large éventail de secteurs et de fonctions, notamment la technologie, les finances, les affaires juridiques, les ressources humaines et bien d'autres domaines. La conférence propose un programme de formation

relevé, animé par des spécialistes des sections régionales de RIMS Canada, ainsi qu'une vitrine dynamique des plus récentes avancées en gestion des risques.

Pour rester à l'affût, tisser des liens et demeurer à l'avant-garde du secteur, c'est l'événement à ne pas manquer.

Sujets des séances

Les propositions doivent relever d'une des catégories ci-dessous et comporter au moins trois sous-catégories rattachées à la catégorie choisie.

Veuillez sélectionner UNE catégorie principale et jusqu'à TROIS sous-catégories pour chaque sujet soumis.

Autres modes de transfert des risques

Stratégies de transfert et de financement des risques non traditionnelles qui vont au-delà de l'assurance conventionnelle.

- Formation et gestion de captives
- Gouvernance des captives et communications avec la direction et les conseils d'administration
- Considérations fiscales et réglementaires liées aux captives
- Domiciles et structures de captives
- Innovation et occasions de revenus liées aux captives
- Transfert contractuel des risques (indemnisation, responsabilité limitée, renonciations)
- Titres liés à l'assurance et obligations catastrophe
- Programmes de cautionnement et garanties financières
- Solutions de transfert paramétrique des risques
- Groupes de rétention des risques et mutualisation
- Sociétés réciproques
- Stratégies de réassurance
- Conception et stratégies des programmes d'autoassurance

Risques cybernétiques, numériques et technologiques

Approches et stratégies de gestion des risques découlant de l'évolution des technologies, de l'innovation numérique et des activités axées sur les données, y compris la collecte et l'analyse de données.

- Véhicules autonomes et innovation en transport
- Cryptomonnaies et risques liés aux actifs numériques
- Meilleures pratiques en cybersécurité
- Innovation numérique
- Risques cybernétiques et technologiques émergents
- Protection de la propriété intellectuelle
- Protection des données, biométrie et réglementation de la chaîne de blocs
- Rançongiciels et réponse aux cybermenaces
- Solutions technologiques en gestion des risques et en assurance
- Sécurité des milieux de travail à distance et hybrides
- Technologies spatiales et risques connexes

Assurance, droit et réglementation

Perspectives sur l'assurance, les contrats, les garanties, les politiques législatives, les considérations juridiques, ainsi que les exigences en matière de conformité et de réglementation aux échelles locale, nationale et internationale, et leur incidence sur les pratiques et stratégies de gestion des risques.

- IA appliquée au traitement des sinistres et à la souscription
- Relations courtiers-clients
- Gestion des sinistres et des litiges
- Contrats et transfert contractuel des risques
- Réglementations mondiales et territoriales (p. ex. RGPD, CSRD, SEC)
- Conformité du secteur de l'assurance
- Optimisation des programmes d'assurance
- Conformité réglementaire en assurance à l'international
- Fusions, acquisitions et désinvestissements
- Gestion et administration des polices
- Tendances en réglementation et en conformité

NOUVEAU – Risques en évolution, émergents et à l'horizon

Exploration des risques en évolution rapide, émergents et futurs qui transforment les talents, les organisations, les secteurs et les marchés mondiaux. Catégorie axée sur des perspectives prospectives et des stratégies concrètes pour évoluer dans un paysage des risques de plus en plus dynamique.

- Risques géopolitiques et risques liés aux marchés mondiaux
- Gouvernance stratégique des risques au niveau du conseil d'administration
- Risques macroéconomiques et financiers
- Chaîne d'approvisionnement et résilience opérationnelle
- Risques climatiques, environnementaux et de transition
- Risques liés aux talents, à la main-d'œuvre et au capital humain
- Attentes liées aux facteurs ESG, à la durabilité et à la réglementation
- Risques liés à la réputation, à la marque et à la confiance des parties prenantes
- Risques liés aux dynamiques sociétales et sociales
- Gestion de crise, résilience et adaptation
- Risques mondiaux liés à la santé, à la sécurité et à la durabilité humaine

Atténuation des risques, résilience et prévention des pertes

Approches et techniques pratiques axées sur les outils, les technologies et les stratégies qui renforcent la résilience, réduisent les pertes et améliorent la préparation organisationnelle grâce à l'évaluation des risques et aux programmes de maîtrise des risques.

- IA et outils numériques pour la prévention des pertes
- Parcs de véhicules, mobilité et responsabilité automobile
- Continuité des activités et résilience opérationnelle
- Maîtrise des risques, surveillance et intervention
- Gestion des risques environnementaux et de pollution
- Gestion des risques et des expositions financières
- Programmes mondiaux de maîtrise des risques
- Risques liés aux déplacements et obligation de diligence
- Contrôles et surveillance des risques liés aux processus
- Gestion des risques de projet
- Prévention des pertes matérielles et protection des actifs
- Assurance qualité et gestion des risques
- Gestion de crise et résilience organisationnelle
- Santé-sécurité et gestion des incidents
- Gestion des risques de sûreté et des menaces

- Risques de la chaîne d’approvisionnement et continuité
- Audit interne et assurance liée aux risques

Gestion stratégique des risques et gestion des risques d’entreprise

Approches centrées sur l’entreprise pour repérer, évaluer et gérer les risques les plus critiques, et mesurer leur incidence sur les objectifs organisationnels. L’accent est mis sur l’intégration des pratiques de gestion des risques dans la stratégie, les opérations, les programmes et les projets afin de renforcer la résilience, d’améliorer la prise de décision et de créer, préserver et protéger la valeur organisationnelle.

- Alignement organisationnel et gouvernance de la gestion des risques d’entreprise
- Élaboration et adaptation de stratégies de gestion des risques d’entreprise
- Évolution des capacités et des pratiques de gestion des risques
- Intégration du risque dans la stratégie, les opérations et les projets
- Intégration du risque dans la prise de décision organisationnelle
- Risques éthiques, de confidentialité et de sécurité liés à l’IA
- Évaluation, quantification et indicateurs de risque
- Développement de la maturité en gestion des risques
- Risque stratégique et résilience d’entreprise
- Normes, cadres et pratiques exemplaires en gestion des risques d’entreprise
- Technologies et applications de l’IA en gestion des risques d’entreprise

Scène Perspectives

La Scène Perspectives propose des présentations interactives de 30 minutes qui offrent aux personnes œuvrant en gestion des risques des pistes rapides et concrètes pour faire face à un large éventail de risques et d’occasions émergents et en constante évolution.

Studio EDI

Le Studio EDI propose des présentations dynamiques de 30 minutes sur un éventail de sujets, notamment la neurodiversité, l’accessibilité, l’inclusion des personnes en situation de handicap et les facteurs ESG. Le Studio met l’accent sur les dimensions humaines, de gouvernance, culturelles et réputationnelles du risque et de la résilience organisationnels. Il accueillera aussi des séances et des activités consacrées au développement de carrière, adaptées aux personnes qui œuvrent en gestion des risques et en assurance, à toutes les étapes de leur parcours.

EDI – Fondements et réalités de la main-d’œuvre

Comprendre la réalité de la main-d’œuvre actuelle et les facteurs structurels qui influencent l’équité, l’accès et les occasions.

- Inclusion, diversité, équité et accessibilité (cadre IDEA)
- Recrutement et sélection inclusifs
- Équité salariale et transparence
- Neurodiversité et accessibilité en milieu de travail
- Réconciliation avec les peuples autochtones et inclusion
- Main-d’œuvre multigénérationnelle
- Intersectionnalité et risque lié à la main-d’œuvre (p. ex. handicap + race + genre)

EDI – Programmes, mise en œuvre et responsabilisation

Façons dont les organisations mettent en œuvre l’EDI au moyen de la gouvernance, des systèmes, des incitatifs et des outils.

- Responsabilisation du leadership et harmonisation des incitatifs

- Groupes-ressources d'employés (GRE)
- Équité en matière d'avancement et développement de carrière
- Programmes de mentorat et de parrainage
- Mesures d'adaptation raisonnables en pratique
- Accessibilité numérique et approvisionnement technologique inclusif
- Suivi des initiatives d'EDI, des résultats et de leur efficacité
- Intégration de l'EDI aux facteurs ESG, à la gestion des risques et à la gestion du rendement

EDI – Bien-être, culture et milieux de travail respectueux

Créer des environnements où les personnes peuvent s'épanouir, s'exprimer et préserver leur bien-être.

- Santé mentale, émotionnelle et physique
- Sécurité psychologique
- Harcèlement systémique et inconduite
- Gestion inclusive des conflits
- Culture de travail et stress chronique
- Biais, discrimination et pratiques favorisant un milieu de travail respectueux

Limites, durée des séances et exigences relatives aux conférencier(ère)s

1. Limite par entreprise : chaque entreprise peut soumettre un maximum de 10 propositions de séance (y compris celles soumises par autrui en son nom).

2. Exigences relatives aux conférencier(ère)s : les personnes qui présentent une séance doivent posséder une expertise reconnue dans leur domaine et respecter le temps imparti.

- Pour une séance de 60 minutes, un maximum de trois (3) conférencier(ère)s, dont un(e) professionnel(le) en gestion des risques, est autorisé. Toute personne supplémentaire devra être approuvée par le comité du programme de la Conférence RIMS Canada en fonction du sujet et du format.
- Parmi les conférencier(ère)s, au moins une personne doit obligatoirement être un(e) professionnel(le) en gestion des risques (tel que défini ci-dessous).
- Définition d'un(e) professionnel(le) en gestion des risques : personne qui gère le risque au sein d'une organisation, sans être employée par un courtier, un souscripteur, un assureur ou une entité semblable. Son rôle consiste à élaborer et à mettre en œuvre des pratiques de gestion des risques afin d'aider les organisations à prendre des décisions éclairées qui créent et soutiennent de la valeur.
- Remarque : il s'agit d'une exigence obligatoire après l'acceptation du sujet. Le secteur de la gestion des risques s'attend à ce que les sujets soient abordés dans une perspective professionnelle.
- Une seule personne représentant une firme de courtage ou de souscription est autorisée par séance.
- Plusieurs professionnel(le)s en gestion des risques peuvent participer à une même séance.

3. Séances de 60 minutes :

- Ces séances doivent être interactives.
- Le contenu doit comprendre des éléments dynamiques, comme des études de cas, des formats d'apprentissage entre pairs et des discussions interactives.

4. Séances de 30 minutes : Scène Perspectives

- Présentations interactives offrant aux personnes œuvrant en gestion des risques des pistes rapides et concrètes pour faire face à un large éventail de risques et d'occasions émergents et en constante évolution.
- Une seule personne est autorisée à présenter chacune de ces séances.

5. Ententes et lignes directrices des conférencier(ère)s : dès l'acceptation d'une séance, toutes les personnes retenues doivent signer les lignes directrices et les ententes qui leur sont destinées. Le défaut de signer avant l'échéance pourrait entraîner l'annulation de la séance.

Résumé de la soumission

1. Titre de la séance : choisissez un titre accrocheur, sans être trompeur ou en décalage avec la description de la séance.

- Conseil : assurez-vous que le titre reflète fidèlement le contenu de la séance afin d'éviter toute confusion chez les participant(e)s.

2. Description de la séance : fournissez un aperçu complet et détaillé du contenu de la séance.

- Ne soumettez pas un résumé d'une seule ligne et n'incluez pas les noms des conférencier(ère)s.
- Écrivez tous les acronymes au long au moins une fois, pour plus de clarté.
- Les noms des conférencier(ère)s ne doivent pas figurer dans la description afin de préserver l'anonymat du processus d'évaluation par les pairs. Les propositions contenant ces noms seront rejetées.

3. Objectifs d'apprentissage : soumettez trois (3) objectifs d'apprentissage clairs, précis et substantiels.

- Angle : mettez en évidence ce que les participant(e)s apprendront, en retiendront ou seront en mesure de faire à la suite de votre séance.

4. Exigence relative aux conférencier(ère)s : vous devez inclure les renseignements sur les conférencier(ère)s dans la soumission avant de pouvoir la transmettre et finaliser votre proposition.

Remarque : à défaut, votre soumission demeurera à l'état d'ébauche jusqu'à la fin. Les propositions incomplètes ne seront pas évaluées.

5. Catégorie et sous-catégories (séances de 60 minutes)

- Catégorie : choisissez une (1) catégorie principale correspondant le mieux à votre sujet.
- Sous-catégories : sélectionnez jusqu'à trois (3) sous-catégories pertinentes afin de préciser le classement.
- (Pour les séances de 30 minutes) : sélectionnez une catégorie EDI et une sous-catégorie correspondante.

6. Si votre séance a déjà été présentée, téléversez des documents d'appui, comme des diapositives PowerPoint ou des documents à distribuer.

Règles et exigences

- Modifications aux propositions de séance : le comité du programme de la Conférence RIMS Canada se réserve le droit de modifier les titres, descriptions, durées, nombres de conférenciers et autres éléments afin d'assurer l'alignement avec les objectifs et la programmation de la conférence.
- Conférencier(ère)s : pour les séances de 60 minutes, la présence d'au moins deux (2) conférencier(ère)s doit être confirmée au moment de la soumission, dont un(e) professionnel(le) en gestion des risques. Une soumission ne peut être complétée sans cette information.
- Lorsqu'un(e) conférencier(ère) est ajouté(e) à une proposition, un courriel automatisé lui sera envoyé afin de confirmer sa participation.

- Contenu généré par l'IA : RIMS n'acceptera pas de contenu de séance créé par l'IA générative (p. ex. ChatGPT). Tout le contenu doit être original et créé par les personnes qui présentent la séance.
- Propriété du contenu : le contenu de la séance doit appartenir à la personne qui soumet la proposition, sauf si celle-ci est soumise au nom d'une organisation.
- Si la personne qui soumet la proposition quitte l'organisation et ne souhaite plus conserver la propriété de la séance, cette propriété peut être cédée à l'organisation.
- Une autorisation écrite par courriel à speakers@rims.org est requise pour tout transfert de propriété.
- Une fois qu'un créneau horaire est attribué à une séance, il ne peut pas être modifié.
- Ententes : l'acceptation des lignes directrices et des ententes des conférencier(ère)s de RIMS Canada est obligatoire. Tous les conférencier(ère)s doivent signer avant l'échéance prévue, sans quoi la séance pourrait être annulée.
- Déplacements et dépenses : la Conférence RIMS Canada ne rembourse pas les frais de déplacement ou de représentation des conférencier(ère)s et ne verse pas d'honoraires.
- Le non-respect de ces lignes directrices peut entraîner l'annulation ou la réaffectation de votre séance.

Si votre séance de 60 minutes n'est pas retenue

- Si une séance de 60 minutes n'est pas sélectionnée, elle peut être considérée pour une présentation de 30 minutes.

Aucune exception ni traitement préférentiel

- Tous les sujets sont examinés par le comité du programme de la Conférence RIMS Canada et évalués uniquement en fonction de la pertinence du contenu et de sa valeur pour les participants de RIMS Canada.
- Remarque : la première ronde d'évaluation se déroule de façon anonyme. Les membres du comité ne voient ni les noms des conférenciers ni ceux des soumissionnaires, et ne voient pas les noms des entreprises avant la deuxième ronde d'évaluation.
- Aucun traitement préférentiel ne sera accordé à une personne candidate, quel que soit son statut d'exposant ou de commanditaire.
- Les argumentaires de vente ne sont ni acceptables ni appropriés dans le cadre du programme de formation de la Conférence RIMS Canada. Si vous souhaitez vendre un produit ou un service, nous vous invitons à vous inscrire comme exposant. Pour obtenir des renseignements sur les exposants, veuillez communiquer avec Andrew Werfelmann à awerfelmann@RIMS.org.

Soumettez votre proposition dès aujourd'hui

- Utilisez votre identifiant et votre mot de passe RIMS pour soumettre votre proposition.
- Nouveaux utilisateurs : créez un compte RIMS (l'adhésion n'est pas requise).
- Utilisateurs existants : mot de passe oublié ? Utilisez l'option « Forgot your Password? » pour le réinitialiser par courriel.
- Besoin d'aide ? Écrivez à speakers@rims.org.

L'application de soumission est compatible uniquement avec Internet Explorer 10 et versions ultérieures, Chrome, Firefox et Safari.

SOUMETTRE UNE PROPOSITION • MODIFIER VOTRE PROPOSITION • TUTORIEL DE SOUMISSION